



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

# N° 108

## JUIN 2016

### Quatre-vingt-quinze ans de parti, soixante-sept ans d'autocratie

Ce premier juillet, le parti célèbre son quatre-vingt-quinzième anniversaire. Un vieux parti, depuis soixante-sept ans à la tête d'un sixième de la population mondiale et qui espère s'y maintenir au moins un siècle entier.

Cet espoir est-il fondé ? Il y a quelque raison d'en douter si l'on tient aux propos mêmes des dirigeants. « En tant que parti au pouvoir, le plus grand danger auquel nous devons faire face est la corruption » affirme le chef de l'État et du Parti dans son discours d'anniversaire. La corruption ? Ça fait bientôt quatre ans que la nouvelle direction la combat, mais elle est toujours là et la liste s'allonge des personnages désarçonnés par cette campagne : ministres, chefs du parti dans les provinces ou hauts fonctionnaires. N'est-ce pas un peu beaucoup pour un parti qui se prétend d'avant-garde, et pour les institutions politiques et pour la morale collective ?

Les moyens même de cette lutte semblent indiquer une certaine impuissance

du régime à trouver en lui-même les forces de sa rénovation. Partout dans le monde, les affaires de corruption relèvent de la Justice et des tribunaux. Mais en Chine, il a fallu confier cette lutte à une Commission de discipline dépendant du Comité central du Parti et directement pilotée par le Chef d'État.

Le combat semble d'ailleurs parfois tourner en rond : il arrive que les accusateurs se retrouvent au banc des accusés, ce qui laisse penser que le mal est profond. Il n'y a guère lieu de s'en étonner dans un tel régime autocratique, où, par définition, c'est le pouvoir qui légitime le pouvoir et où aucun contrôle indépendant ne s'exerce sur le pouvoir central ou sur les potentats locaux.

Le blocage de la croissance est un autre danger. Il remet en cause la légitimité du Parti, lequel justifie l'absence de suffrage universel par l'expansion économique. La Chine, qui a reçu pendant trente ans une formidable masse de capitaux extérieurs – une quantité peut-

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



être sans précédent dans l'histoire du monde – accumule des surcapacités de production qui limitent l'investissement et des excédents de marchandises difficiles à écouler. Les taux de profit ont diminué, la valeur future de la monnaie nationale est aléatoire, si bien que les capitaux amassés dans les entreprises publico-privées cherchent de plus en plus à se valoriser à l'extérieur du pays. En même temps, le scepticisme croît à l'étranger sur les perspectives économiques du pays et les flux d'investissements vers la Chine deviennent moins intenses.

Après avoir longtemps rassuré, l'autocratie peut susciter maintenant des inquiétudes. Il limitait le nombre des interlocuteurs, écartait l'action syndicale et les conflits d'entreprise. Mais on perçoit maintenant qu'il bloque l'accès à l'information et aux marchés, qu'il permet de violer ou de contourner la propriété intellectuelle, et de tenir aux étrangers le discours qu'ils souhaitent entendre sans qu'ils puissent en vérifier le contenu.

Le projet de « nouvelles routes de la soie » accompagné sur le plan financier par la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, a attiré les capitaux étrangers, y compris européens. Mais il semble coïncider parfaitement avec le souci chinois de placer des fonds hors du territoire et d'y obtenir des marchés pour y étendre sa zone d'influence. Les capitales étrangères, s'il s'agit de servir le grand « rêve de la renaissance » chinoise, restent donc sur la réserve.

Lorsque les perspectives de profit s'estompent, la fascination diminue, l'expansionnisme inquiète et les droits de l'Homme reprennent un peu de l'importance qu'ils n'auraient pas dû perdre. On se rend compte des méfaits de l'autocratie, de l'exercice ad libitum du pouvoir. La police et le personnel pénitentiaire peuvent frapper les détenus et, s'ils en meurent, ceux qui les ont frappés ne risquent rien, tant que l'opinion publique ne s'en est pas émue. Le nombre reste inconnu des Chinois derrière les barreaux ou dans les camps de travail qui ont souvent figure d'entreprises exportatrices. Il en va de même du nombre des exécutions : les Chinois n'ont ni le droit ni le besoin de le connaître.

Le parti dicte aux tribunaux ce dont ils doivent accuser les démocrates, mélangeant le tragique, l'absurde et le risible. Oui, le prix Nobel Liu Xiaobo est un « criminel » (onze ans de prison) ; oui, l'universitaire ouïghour Ilham est un « séparatiste » (prison à perpétuité). Demander le respect de la Constitution quant à la liberté d'expression ou de manifestation, ou au respect de la propriété personnelle, gêne le pouvoir ; c'est donc un délit du genre « susciter des querelles pour troubler l'ordre social » quand ce n'est pas « inciter à subvertir le pouvoir d'État ».

Les comportements arbitraires à l'intérieur du pays ont leur pendant sur la scène internationale. La Chine est au Conseil de sécurité de l'ONU mais elle rejette ouvertement le principe des valeurs universelles de la Charte des Nations unies. Elle ne suit en rien les recommandations qui lui sont faites par les organes spécialisés de l'ONU sur la torture et les mauvais traitements en détention, ou lors de l'Examen périodique universel. Ce mois de juillet, la Cour d'arbitrage de la Haye doit se prononcer sur la démarche des Philippines concernant sa souveraineté sur des îlots proches de ses côtes et fort éloignés de la Chine méridionale : Beijing récusé la compétence de la Cour et voit dans le recours au tribunal « une manœuvre orchestrée sous couvert de la loi » par ses ennemis. Il a déclaré d'avance qu'il n'en tiendrait pas compte, au risque de se comporter ouvertement en hors la loi et d'accroître l'animosité des pays riverains de la Mer de Chine. C'est qu'il a en programme la construction de nouvelles îles artificielles pour l'extension de son territoire maritime et l'installation de sites militaires. D'où sur la zone, une nouvelle course aux armements, largement justifiée par la multiplication des incidents : pénétration de navires dans les eaux territoriales ou à leur lisière, bateaux de pêche jetant leurs filets dans la zone économique exclusive d'un pays tiers, survols aériens d'archipels contestés ou d'atolls transformés en bastions insulaires et aéroports pour avions de combat.

À vrai dire, on peut se demander si l'équipe depuis plus de trois ans au pouvoir a bien les compétences et l'expérience nécessaires à la diplomatie moderne. Elle se raidit et semble manquer de métier, faute d'avoir participé aux discussions de l'après-guerre sur les frontières. Elle ignore l'histoire contemporaine et va chercher parfois ses arguments dans les siècles de Charlemagne ou de Tamerlan. Elle s'enferme dans ses propres raisonnements, procède à des affirmations unilatérales sans même écouter la partie adverse. Elle essaie, sans trop y parvenir, d'intervenir dans les agendas des chefs d'État en protestant contre les entrevues qui lui déplaisent, Dalaï-Lama ou dirigeants taiwanais par exemple. Avec pour résultat de ternir l'image qu'elle voulait donner d'elle-même, d'un pays courtois et pacifique, respectueux du droit et des usages et désireux d'éviter les conflits par la discussion. Pas plus à l'étranger que dans le fond des provinces, selon la démocratie à caractéristiques chinoises, « le petit peuple n'a à défier les officiels ».

## « Hirondelles et moineaux ne peuvent comprendre les ambitions du cygne »

Chacun doit se tenir à sa place et les opinions non conformes de la presse étrangère sont mal venues. On l'a vu cet hiver avec la journaliste Ursula Gauthier, privée de visa pour n'avoir pas reflété les positions officielles sur la politique au Xinjiang. On l'a vu de nouveau, ce premier juin à Ottawa, avec le comportement ahurissant du ministre des Affaires étrangères Wang Yi. Celui-ci s'est permis d'invectiver une journaliste canadienne qui interrogeait son propre ministre sur les droits de l'Homme à propos d'un compatriote emprisonné en Chine pour « espionnage » – plus probablement pour son aide à des fuyards nord-coréens – en répondant à la place de son homologue canadien par des insultes (voir encadré, rubrique 3). D'autant qu'à l'arrogance, il ajouta cette niaiserie : « Vous savez que nous sommes devenus le deuxième ensemble économique mondial ? Si nous n'avions pas défendu les droits de l'Homme, est-ce que la Chine aurait pu avoir un tel développement ? ». Double stupidité : lorsqu'avec 21 % de la population mondiale, on ne fait que 15 % de la richesse de la planète, il n'y a pas lieu d'être si fier ; enfin la croissance industrielle est parfaitement compatible pendant quelque temps avec l'absence totale de liberté, comme l'ont cruellement montré le fascisme et le nazisme.

De telles incongruités enveloppées d'arrogance commencent à indisposer à l'étranger après tant d'années de complaisance intéressée. On peut en citer deux exemples de ce mois-ci. Le premier, du 22 juin, est le document établi à Bruxelles par les services de Mme Mogherini en charge des Affaires étrangères et de la Sécurité (voir en documentation la référence). On y note un net durcissement des positions avec exigence de réciprocité dans les relations. L'autoritarisme croissant du régime l'amène à réprimer avec force les contestations sociales et politiques et à s'éloigner de « l'État de droit ».

Le second est un rapport établi par une commission indépendante du parti conservateur britannique (voir référence dans la documentation), qui manifestement ne partage pas le rêve nourri par D. Cameron d'un « âge d'or » dans les relations sino-britanniques. Contentons-nous d'en citer un passage, à l'attention des parlementaires français qui pourraient s'en inspirer : *« Il ne peut être dans l'intérêt de la Grande-Bretagne, ni du monde en général, de constater un manque de respect pour les droits de l'Homme ou pour le règne de la loi, venant d'un quelconque pays avec lequel nous cherchons à avoir des relations significatives, sans que nous le contestions quand nous en prenons conscience. [...] Dans les relations entre le Royaume-Uni et la Chine, nous devons montrer*

*clairement que nous nous tenons aux côtés du peuple chinois. »* Jusqu'à présent, elle y réussit plutôt bien dans les capitales occidentales. Parce que des membres de la Chambre des communes, dont le président de la Commission des Affaires étrangères, partisans d'un suffrage universel honnête à Hongkong, voulaient se rendre à Hongkong pour faire le point trente ans après la cession du territoire, la diplomatie chinoise s'est permis de leur refuser d'y mettre le pied (30 novembre 2014). Elle s'est autorisée ce 11 mai à révoquer le visa accordé à Michaël Brand, président du Comité des droits de l'Homme du Bundestag, qui voulait se rendre en Chine et au Tibet avec une délégation de parlementaires allemands. M. Brand avait écrit sur l'internet quelques commentaires peu flatteurs sur la répression exercée au Tibet ; l'ambassadeur chinois à Berlin lui a demandé de les effacer ; il a refusé : plus de visa. Mais, pourriez-vous dire, si vous parlez de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, vous vous taisez sur la France. Hélas, trois fois hélas, il n'y a rien à dire car le problème ne se pose plus chez nous et depuis plusieurs années : on a pris l'habitude de baisser pavillon dès que la Chine fronce le sourcil. Quelqu'un a-t-il un contre-exemple à produire ?

# SOMMAIRE

<b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet.</b>	p. 05
<b>Liberté religieuse</b>	p. 05
<b>Répression du mouvement démocratique</b>	p. 06
<b>Avocats. Appareil judiciaire. Corruption</b>	p. 07
<b>Condition ouvrière. Conflits du travail</b>	p. 09
<b>Questions rurales. Environnement. Conditions de vie</b>	p. 10
<b>Minorités ethniques</b>	
Question tibétaine.....	p. 11
Question ouïghoure.....	p. 11
<b>Hongkong et Macao</b>	p. 12
<b>Taiïwan</b>	p. 13
<b>Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux</b>	p. 14
<b>Informations diverses</b>	p. 15
<b>Sources d'information</b>	p. 15
<b>Documentation</b>	p. 16

*Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 6,76 yuan.*

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

## Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

27 juin

**Le tribunal du district de Xicheng à Beijing donne trois jours à un ancien rédacteur en chef de la revue Yanhuang Chunqiu pour présenter des excuses publiques** : il aurait terni « la réputation et l'honneur » de familles de héros de la guerre contre le Japon en doutant de la véracité de la propagande officielle, à savoir que cinq combattants se seraient jetés du haut d'une falaise pour échapper à l'armée nipponne. L'article paru en 2013 dans la revue suggérait que deux d'entre eux avaient refusé de se suicider. Yanhuang Chunqiu faisait appel à des vétérans du Parti et avait gardé un ton indépendant ; il se permettait d'examiner avec liberté l'histoire officielle. Le 4 janvier 2013 peu après l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, les autorités avaient fermé son site internet, un éditorial ayant abordé le sujet tabou des réformes politiques et du gouvernement constitutionnel ; en mars 2015, il avait dû sur ordre annuler son dîner annuel.

(AFP, 27 juin)

22 juin

**D'après le journaliste de Hongkong Alex Lo, le pouvoir chinois parvient à étendre son influence sur la presse dans les pays étrangers eux-mêmes.** C'est ainsi que le journaliste d'origine chinoise Gao Bingchen a perdu sa rubrique dans le Global Chinese Press du Canada en début de mois pour avoir rapporté la colère du ministre Wang Yi interrogé à Ottawa sur les droits de l'Homme (voir encadré en rubrique 3) et pour avoir critiqué un article sur la défense des droits de l'Homme en Chine. Les deux documents se trouvaient sur

son blog personnel et non dans le journal qui lui a retiré sa rubrique. Un autre journaliste installé au Canada, Xin Feng, qui s'était exprimé sur les mêmes sujets, a reçu au moins deux menaces de mort.

(SCMP, 22 juin)

19 juin

**Le Quotidien du peuple demande des punitions sévères pour les responsables des programmes télévisuels qui se moquent de la politique du gouvernement ou font du battage sur des sujets à la mode.** Les medias, affirme l'article signé du chef-adjoint du Bureau central de la presse, doivent suivre strictement la ligne du parti et faire preuve d'une « loyauté sans limite » envers le parti et le peuple. Dans la même journée, le Bureau a défini les limites dans lesquelles des émissions de télévision pouvaient s'inspirer de programmes étrangers.

(SCMP, 20 juin)

15 juin

**Disparition de Lu Yuyu, créateur du site Pas dans les Nouvelles, et de sa compagne Li Tingyu.** Ils diffusaient sur Weibo, l'équivalent de Twitter, des informations sur les manifestations de la population chinoise et en tenaient un répertoire. Ils en avaient repéré 9869 depuis le début de l'année et 28950 en 2015. La dernière émission date du 14 juin. On a appris le 25 juin qu'ils étaient accusés de « susciter des querelles et de provoquer des troubles ». La formule est devenue usuelle lorsqu'il s'agit de réprimer le manque de complaisance de la presse.

(GlobalVoices, 23 juin ; CPJ, 28 juin)

## Liberté religieuse

13 juin

**Une action est intentée contre les autorités du Guizhou, pour tortures infligées à un pasteur d'une église non enregistrée** et pour menaces de mort dirigées sur sa personne et sur sa famille. Le pasteur Yang Hua de l'église Huoshi a été arrêté le 22 janvier pour « divulgation de secrets d'État », après avoir refusé la confiscation d'un disque dur de son église.

6 juin

**La Commission de discipline du Parti, en charge notamment de la lutte contre la corruption, estime dans un rapport que l'Administration d'État pour les Affaires religieuses manque d'autorité**, ne surveille pas assez étroitement les groupes religieux

et n'applique pas correctement la politique religieuse du Parti. Elle enjoint cet organisme, qui a en charge les cinq religions reconnues en Chine, de remédier aux insuffisances dont elle l'accuse. Un précédent directeur adjoint de ce Bureau des affaires religieuses avait été accusé de « graves violations de la discipline du Parti » en septembre 2015 et exclu en janvier 2016.

(Églises d'Asie, 20 juin)

1<sup>er</sup> mai

**Des villageois, conduits par un responsable du parti, ont forcé l'entrée d'une église à Fulong (Guangxi)** où des fidèles étaient rassemblés pour la prière. Ils se sont livrés à diverses déprédations, déchirant des bibles et recueils de cantiques, cassant

des vitres et lapidant le pasteur, qui, évanoui et perdant son sang, a dû être hospitalisé. La police est arrivée sur les lieux mais n'est pas intervenue. Des attaques collectives s'étaient déjà produites en mars, au prétexte que

l'église placée au centre du village, portait atteinte au fengshui (géomancie ou harmonie avec les énergies invisibles).

(China Aid, 14 juin)

## Répression du mouvement démocratique

17 juin

**Le tribunal intermédiaire de Hangzhou (Zhejiang) condamne les deux militants démocrates Lü Gengsong et Chen Shuqing à onze ans et dix ans et demi de prison pour « subversion du pouvoir d'État ».**

L'accusation portait sur des articles diffusés à l'étranger sur l'internet et sur leur appartenance au Parti démocrate de Chine, organisation interdite créée dans les années 1990. Les tribunaux prononcent des peines de plus en plus lourdes au fil des semestres, à des fins d'intimidation. Lü Gengsong était détenu depuis juillet 2014 et Chen Shuqing, depuis septembre 2014. Celui-ci venait de cosigner un appel à la libération de militants des droits civiques et avait protesté sur le refus imposé à Lü Gengsong de contact avec un avocat. Tous deux avaient déjà été incarcérés quatre ans pour « incitation à la subversion » ; ils avaient participé au mouvement démocratique de 1989.

(CHRD, 21 juin)

### Colères du ministre Wang Yi

Le ministre des Affaires étrangères Wang Yi, « excellent ami » du président du Conseil constitutionnel et ancien collègue Laurent Fabius, a le visage poupin d'un enfant bien sage, bon élève, très soigné de sa personne et toujours bien peigné. Mais il lui arrive de sortir de ses gonds. Comme ce premier juin à Ottawa, lors d'une conférence de presse à laquelle il assistait en compagnie de son homologue canadien Stéphane Dion.

La journaliste Amanda Connelly interrogea, au nom de cinq médias, le ministre canadien sur ce qu'il pensait de la situation des droits de l'Homme en Chine, et de celle du missionnaire canadien Kevin Garratt, qui venait d'y être placé en détention pour « espionnage ».

La réponse vint, non de l'interrogé, mais du ministre chinois :

« Vous comprenez la Chine, oui ou non ? Est-ce que vous avez été en Chine ? [...] Je vais vous dire : ceux qui comprennent la situation des droits de l'Homme en Chine, ce n'est pas vous,

ce sont les Chinois eux-mêmes. Vous n'avez pas le droit à la parole, ce droit appartient à la Chine ». Là dessus, il pressa les journalistes de ne plus soulever ce genre de question « pleine de préjugés », « arrogante », « irresponsable » et « inacceptable ».

À l'issue de la conférence de presse, Amanda Conolly dit son étonnement à voir Wang Yi répondre à la place du ministre canadien et considérer que les droits de l'Homme n'étaient pas un sujet à traiter par les journalistes étrangers. Elle rappela qu'en 2015, quarante-neuf journalistes chinois se trouvaient en détention. Deux jours plus tard, le premier ministre Trudeau s'est dit fort mécontent de l'affaire et de la manière dont les journalistes canadiens étaient traités par les autorités chinoises. À son avis, il revenait aux journalistes de poser les questions incisives : « nous les encourageons à agir ainsi ». Quant au ministre canadien des Affaires étrangères, il a déclaré que parler des droits de l'Homme en quelque endroit que ce soit était un droit absolu des journalistes.

4 juin

**Comme chaque année à l'approche de l'anniversaire du massacre du 4 juin 1989, les autorités ont détenu ou simplement placé sous surveillance plusieurs militants.**

- Le 31 mai, trois militants du mouvement démocratique, Zhao Changqing (du Sichuan) – un ancien de Tiananmen, récemment sorti de prison –, Zhang Baocheng (Beijing) – du Nouveau Mouvement des Citoyens – et Xu Caihong, ont été placés en détention.

- Le 2 juin, les autorités ont arrêté le poète Liang Taiping, Ma Xinli, Li Wei et Li Meiqing. Ils apparaissaient avec les trois militants précédents sur une photo prise le 28 mai chez Zhang Baocheng et diffusée sur l'internet rappelant les massacres de 1989 et demandant la libération des deux militants Guo Feixiong et Yu Shiwen.

- Le 4 juin, une douzaine de parents des victimes, dont trois en chaise roulante, ont été menés de force au cimetière de Wanan, d'ordinaire clos, où étaient inhumés leurs proches.

- Comme chaque année à pareille époque, la fondatrice du mouvement Les mères de Tiananmen, Ding Zilin, n'est pas autorisée à sortir de chez elle.

- Au Sichuan, ont été placés en détention Ma Qing et Fu Hailu (de Chengdu) pour création d'une étiquette « Souvenez-vous du 4 juin 1989 » destinée à des bouteilles d'alcool ; Luo Yaling (de Chongqing) qui avait exprimé son soutien au mouvement démocratique de Hongkong.

(HKFP, 31 mai ; AP, *The Guardian*, 1<sup>er</sup> juin ; CHRD, 8 juin ; SCMP, 5 juin)

## Avocats. Appareil judiciaire. Corruption

### 16 juin

Le gouvernement a chargé les autorités judiciaires et la Commission centrale pour les Affaires politiques et juridiques d'organiser le recrutement de législateurs, de juges et de procureurs. Les personnes choisies devront être membres du parti communiste et avoir pratiqué le droit – ou mené des recherches juridiques – pendant cinq ans au moins. Il n'est nulle part mentionné dans la décision une éventuelle indépendance des juges à l'égard du parti.

(SCMP, 16 juin)

### 14 juin

Deux ans après sa sortie de prison, le célèbre avocat et militant des droits civiques Gao Zhisheng n'a toujours pas pleinement recouvré la liberté. Il est depuis assigné à résidence et n'a pas accès aux soins que nécessite son état de santé. Il vit avec son frère dans un village éloigné du Shaanxi et ne peut quitter son domicile. Il ne peut se nourrir que de liquides et n'est pas autorisé à se rendre chez un dentiste. Ces informations ont été fournies par sa fille, Geng Ge, venue à Hongkong pour présenter le dernier livre de Gao Zhisheng. Elle vit avec sa mère aux États-Unis et n'a pas vu son père depuis sept ans.

L'ancien avocat est persécuté par l'administration chinoise depuis dix ans, avec une alternance de détention (assortie de tortures), de disparition de longue durée, de menaces et de harcèlement divers. Incarcéré pour trois ans en 2011 pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État », il était sorti d'une prison du lointain Xinjiang en août 2014. Le livre, dont le manuscrit est sorti clandestinement de Chine, relate les souffrances qui lui furent imposées pendant cette décennie. Gao Zhisheng s'y déclare convaincu de la chute prochaine du régime chinois.

(China Aid, 17 juin ; SCMP, 15 juin)

### Vingt et un militants de 1989, sous le coup de condamnations

Malgré les vingt-sept ans écoulés, nombre de participants au mouvement populaire de 1989 ont continué de lutter pour la démocratie. Outre les étudiants, il y avait des écrivains, des ouvriers, des journalistes et des professeurs. Selon l'organisation CHRD, dont le chiffrage n'est pas forcément exhaustif, vingt et un d'entre eux sont à nouveau aujourd'hui incarcérés ou frappés de condamnations suspensives. Citons :

- L'écrivain Yang Tongyan (condamné à douze ans de prison à partir de 2006) ;
- Le membre du parti de la Démocratie (interdit) Xie Changfa (condamné à treize ans de prison à partir de 2009) ;
- Le Prix Nobel Liu Xiaobo (condamné à onze ans de prison à partir de 2009) ;
- Le membre du parti de la Démocratie Liu Xianbin (condamné à dix ans de prison à partir de 2011) ;
- Le militant des droits civiques Chen Wei (condamné à neuf ans de prison à partir de 2011) ;
- Le militant des droits civiques Chen Xi (condamné à dix ans de prison à partir de 2011) ;
- L'écrivain Zhu Yufu (condamné à sept ans de prison à partir de 2012) ;
- Le poète Li Bifeng (condamné à dix ans de prison à partir de 2012) ;
- Le militant des droits civiques Zhang Lin (condamné à quarante-deux mois de prison à partir de 2014) ;
- Le militant des droits civiques Guo Feixiong (condamné à six ans de prison à partir de 2015) ;
- Le militant des droits civiques Tang Jingling (condamné à cinq ans de prison à partir de 2016) ;

- Le moine Sheng Guan (ou Xu Zhiqiang) (condamné à quatre ans de prison à partir de 2016);
- Les deux membres du parti démocratique Chen Shuqing et Lü Gengsong, détenus depuis 2014 et qui viennent (17 juin) d'être condamnés à dix ans et demi et onze ans de prison;
- Liu Shaoming, militant de Guangzhou mis en accusation en avril 2016, qui attend d'être jugé;
- Les militants placés en détention préventive Yu Shiwen (détenu depuis avril 2015), Chen Yunfei (détenu depuis avril 2015), Zhai Yanmin (détenu depuis janvier 2016), Jiang Yefei (détenu depuis mai 2016);
- Enfin, la journaliste Gao Yu (condamnée à sept ans de prison en avril 2015 mais remise en liberté pour raisons de santé) et l'avocat Pu Zhiqiang, condamné à trois ans de prison avec sursis en décembre 2015).

### 1<sup>er</sup> juin

#### Les familles des manifestants tués en juin 1989 accusent les autorités dans une lettre ouverte de les avoir soumises à vingt-sept ans de « terreur et d'étouffement »

dans le dessein de les réduire au silence. Les cent trente et un signataires des Mères de Tiananmen affirment qu'ils ne se tairont pas, n'ayant plus rien à craindre. Ils ont associé à leurs signatures quarante et un noms de parents décédés, anciens membres du mouvement. Le pouvoir interdit strictement la discussion sur les faits et l'évocation de la répression, même dans un cadre privé. On ignore toujours le nombre des morts.

(HRIC, AP, 1<sup>er</sup> juin)

*Note : Comme le relève le Time du 3 juin, la répression du mouvement démocratique s'est exercée, outre Beijing, dans une vingtaine de villes où elle se déroula avec la même brutalité. Les combats de rue furent particulièrement vifs à Chengdu (Sichuan), faisant des dizaines ou des centaines de morts.*

#### La campagne contre la corruption (Suite)

**27 juin** : L'ancien ministre adjoint de l'environnement (2008-2013) Zhang Lijun est jugé à Beijing pour acceptation de pots-de-vin d'un montant de 2,4 millions de yuan. Le tribunal rendra son verdict ultérieurement.

**23 juin** : Retour d'Australie d'une comptable dénommée Tang qui aurait décidé de se livrer à la police. Elle figurait

sur la liste des cent personnes les plus recherchées pour fait de corruption que la Chine a adressée à Interpol le 22 avril 2015 à des fins de rapatriement. La moitié de la liste se composait de responsables de départements ministériels ou de dirigeants d'entreprise.

**21 juin** : Mise en accusation formelle de Lu Ziyue, ancien maire et secrétaire adjoint du parti pour la ville portuaire de Ningbo (Zhejiang).

**19 juin** : Sur son site de l'internet, la Commission centrale d'inspection de la discipline – organisme chargé de combattre la corruption – fait état de l'insuffisance des moyens d'enquête dont elle dispose dans sa recherche des fuyitifs et dans ses efforts de récupération des fonds. Elle n'a pu répondre jusqu'à présent à de nombreuses questions : Combien de gens sont partis et par quels moyens ? Où se trouvent-ils ? Quels fonds ont-ils exportés et par quels canaux ? La Commission demande à tous les services publics de coopérer dans la collecte des informations.

**17 juin** : Le neveu de Zhou Yongkang, ancien chef de la Sécurité et membre permanent du Bureau politique, est condamné à douze ans de prison pour corruption, notamment pour fabrication de fausses factures. Le tribunal de Yichang (Hubei) lui inflige une amende de soixante millions de yuan.

**15 juin** : Condamnation, par le même tribunal, à dix-huit ans de prison et à une amende de 350 millions de yuan de Zhou Bin, fils de Zhou Yongkang. L'épouse de ce dernier est condamnée à neuf ans de prison et à une amende d'un million de yuan.

**14 juin** : L'organisation du Parti en charge de la lutte contre la corruption demande des procès par contumace à l'égard des suspects de corruption en fuite. Un tel procès permettrait d'accumuler les preuves et aiderait à convaincre les capitales étrangères d'accepter les demandes d'extradition. Nombre de pays rejettent ces demandes par manque de confiance dans l'équité de la justice chinoise et par crainte des mauvais traitements infligés aux détenus. La procédure chinoise ignore pour l'instant les condamnations par contumace.

**28 mai** : Arrestation du général Liao Xijun, commandant de la région militaire de Guizhou, après saisie à son domicile de Guiyang (Guizhou) de trente-sept millions de yuan et de nombreux objets de valeur. Son frère aîné avait été très actif dans la première vague de campagne contre la corruption.

**6 juin**

**Un millier d'avocats ont signé un communiqué condamnant l'attaque dont leur collègue Wu Liangshu avait été victime le 3 juin de la part de la police** dans les locaux d'un tribunal de Nanning (Guangxi). Les policiers avaient exigé que l'avocat leur remette son téléphone portable, sur lequel figuraient plusieurs enregistrements relatifs à un dossier de plainte qu'ils avaient refusé. Wu Liangshu a quitté le tribunal avec des ecchymoses, la chemise déchirée et un pantalon dont il ne restait qu'une jambe. Le téléphone est hors d'usage.

**(SCMP, 7 juin)**

## Condition ouvrière. Conflits du travail

**29 juin**

**La loi sur les assurances sociales entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011 avait pour objet officiel de créer un système d'assurances global** reposant sur l'engagement du patronat, des salariés et de l'État. Il concernerait les retraites, les pertes d'emploi, les dépenses médicales, les accidents du travail et les congés maternité. En réalité, une majorité des employeurs n'ont pas respecté leurs obligations et les autorités ont fermé les yeux. Conséquence : des centaines de millions de salariés se trouvent sans couverture sociale.

Selon les statistiques officielles, 262 millions de travailleurs (un tiers de la force de travail) toucheront une retraite ; 213 millions disposent d'une assurance maladie. Les autres salariés doivent compter sur leur épargne personnelle et sur la faible contribution de l'État. 148 millions d'individus urbains et ruraux touchent une retraite annuelle de 1432 yuan (194 euros). Celle des 91 millions qui jouissent de la protection initialement prévue atteint 3840 euros.

**(CLB, 29 juin)****1<sup>er</sup> juin**

**Les salariés de l'usine électronique Guangxie, située à Shenzhen (Guangdong), ont obtenu le paiement par avance d'indemnités en cas de relocalisation de l'établissement.** Ils ont été soutenus dans leur demande par une organisation civile, le Centre Chunfeng de service aux conflits du travail et,

ultérieurement, par l'organisation syndicale officielle. Les ouvriers empêchaient depuis le 23 mai le départ des équipements et un comité de représentants élus avait entamé des discussions avec la direction. Cette pratique du versement anticipé d'indemnités se développe, les salariés sachant qu'après fermeture d'un site, ils n'ont guère de chance d'obtenir quelque compensation que ce soit.

**(CLB, 13 juin)****30 mai**

**Sept grèves et manifestations ouvrières se sont produites début juin à Dongguan** (Guangdong) à la suite de la fermeture de l'usine de jouets Xinda le 30 mai. Mille salariés de Xinda ont perdu leur emploi avec des salaires impayés et sans recevoir d'indemnités. Des piquets de grève ont empêché le transfert des machines. Une situation semblable s'est produite à l'usine Jifu à capitaux taiwanais ; les ouvriers demandaient le versement des indemnités liées aux conditions de travail éprouvantes et aux licenciements, ainsi que la désignation libre de représentants syndicaux. Cinq autres grèves et manifestations sont survenues dans des entreprises métallurgiques, électroniques, de chaussures et de textiles.

**(CLB, 10 juin)**

## Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

**30 juin**

**Selon le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie (World Energy Outlook Special Report on Energy and Air Pollution), la pollution de l'air réduit de vingt-cinq mois l'espérance de vie chinoise.**

97 % de la population est exposée à des concentrations de particules PM2,5 supérieures aux normes de l'Organisation mondiale de la Santé. On compterait chaque année un million de décès prématurés dus à l'air extérieur et 1,2 million dus à la pollution domestique.

**(Agence internationale de l'énergie, 27 juin)**

**27 juin**

**Des dizaines de milliers de manifestants ont défilé dans les rues de Qianjiang (Hubei) pour protester contre le projet d'une usine de pesticides russe.**

Plusieurs industries chimiques sont déjà installées à Qianjiang et la population leur attribue des effets cancérigènes. Dans la même province, à Xiantao, les protestations se poursuivent pour la quatrième journée consécutive contre l'installation d'une usine d'incinération dont les habitants redoutent les dioxines : le maire a promis d'annuler le projet mais la population refuse de le croire. Les accrochages avec la police ont conduit à plusieurs arrestations.

**(RFA, 27 juin)**

**23 juin**

**Le ministère de l'Éducation met un terme à la construction de pistes de sport synthétiques dans les établissements scolaires,**

après découverte qu'elles étaient constituées fréquemment de déchets industriels dangereux pour la santé. Les vapeurs dégagées pouvaient créer chez les enfants qui les inhalaient des malaises tels que saignements de nez, maux de tête, irritation allergique de la peau et larmoiements. Les enquêtes d'experts diligentées par des parents d'élèves ont en effet montré des taux de pollution en produits toxiques bien supérieurs aux normes internationales. Selon un entrepreneur, pratiquement aucune piste de sport en Chine ne respecte les standards européens, officiellement acceptés par Beijing.

**(SCMP, 23 juin)**

**22 juin**

**La semaine d'agitation de Wukan (Guangdong) – voir ci-dessous – encourage les paysans des villages voisins à s'exprimer.**

Tout près de là, à Longtou, les dirigeants du village auraient vendu 660 000 mètres carrés de terres communales, sans l'accord des villageois. Le prix de vente aurait été de 2 000 à 3 000 yuan le m<sup>2</sup> alors que le

marché local est de 300 à 400 yuan. Les paysans regrettent l'absence de leader et leur pauvreté, ce qui les gêne dans l'organisation des manifestations, ne serait-ce que pour l'achat de bouteilles d'eau et la confection de banderoles.

Aux dires des habitants de Xialongtan, situé à cinq kilomètres de Wukan, des officiels auraient vendu des terres communales, un hôtel et des terrains privés pour deux cents millions de yuan. Les protestations avaient cessé avec l'arrestation de dirigeants pour « troubles à l'ordre social ». Les villageois regrettent aussi leur manque de ressources personnelles, alors que leurs voisins de Wukan seraient aidés par les mille expatriés de Wukan installés à Hongkong.

Deux avocats de Guangzhou affirment qu'ils ont été approchés par les autorités du Guangdong qui voulaient les dissuader de défendre le chef de village Lin Zuluan, qu'elles accusent de détournement de fonds.

**(SCMP, 22 juin)**

**21 juin**

**Une circulaire envoyée à la presse par les autorités en charge des médias demande qu'il ne soit fait aucune mention des incidents de Wukan.** Les sites internet doivent « contrôler strictement les commentaires à ce sujet, punir sévèrement ceux qui diffusent de l'information dans des intentions malveillantes et en rendre compte à leurs supérieurs ».

Deux avocats de Guangzhou, sollicités par la famille pour la défense de Lin Zuluan, ont dit que les autorités leur avaient recommandé de ne pas accepter le dossier et de rendre à la famille les avances que celle-ci leur aurait remises.

**(China Digital Times. SCMP, 22 juin)**

**19 juin**

**Cinq ans après des manifestations victorieuses qui avaient attiré l'attention de tout le pays, les paysans de Wukan (Guangdong) ont entrepris de manifester de nouveau contre les accaparements de terrains communaux.** Ceux-ci sont le fait

d'individus, de sociétés et de promoteurs immobiliers qui, aux dires des villageois, seraient soutenus par les autorités locales. Les paysans demandent la mise en liberté du responsable local du Parti Lin Zuluan, arrêté le 18 juin et accusé de corruption, après son appel à exposer tous les griefs liés aux réquisitions de terrains. Selon le pouvoir, il aurait détourné des fonds lors de chantiers d'infrastructures. Les villageois affirment qu'il n'en est rien et que la police se comporte en voyou, espérant empêcher une manifestation

en arrêtant son chef. Des milliers de paysans se sont rassemblés les 19 et 20 juin pour réclamer les terrains perdus et pour obtenir la libération de Lin Zulu. La police a arrêté le petit-fils de ce dernier ainsi que le chef adjoint du village.

La mobilisation collective de septembre 2011 avait duré trois mois ; un villageois

protestataire était mort en détention ; le mouvement avait abouti au départ des responsables du parti et à l'élection libre de nouveaux dirigeants locaux, dont Lin Zulu. Mais la situation s'est à nouveau dégradée et nombre de responsables ont dû quitter leur poste sous l'accusation de corruption.

(SCMP, 16-20 juin)

## Minorités ethniques

### Question tibétaine

**30 juin**

**Après de multiples et vains efforts pour s'informer du sort de la nonne Yeshi Lhakdrön, arrêtée en 2008 dans le district Kardze de la préfecture autonome du même nom au Sichuan, ses proches en ont conclu qu'elle était décédée en détention, sans doute sous la torture. Elle avait été immédiatement appréhendée après avoir crié des slogans en faveur de l'autonomie du Tibet et en l'honneur du Dalaï-Lama et distribué quelques tracts en compagnie de deux autres nonnes. Son père avait lui-même été incarcéré à deux reprises. L'organisation TCHRD estime à au moins un millier le nombre des disparitions forcées pour l'année 2008. Elles contreviennent aux principes énoncés par les Nations unies et en particulier par le Groupe de travail sur les disparitions forcées.**

(Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, 30 juin)

**29 juin**

**Le Tibétain Yudruk Nyima, arrêté vers le 20 juin parce que supposé porteur d'un fusil, serait mort dans les locaux de la police.**

(Phayul, 29 juin)

**24 juin**

**Sortie de prison à Deyang (Sichuan), après cinq ans d'incarcération, du prisonnier politique Tsering, moine du monastère Kirti. Il avait réussi de 2008 à 2011 à échapper à la police.**

(Phayul, 29 juin)

**21 juin**

**Les autorités régionales remplacent progressivement des livres de mathématiques scolaires en langue tibétaine par des ouvrages en chinois « dans un souci d'efficacité pédagogique ». Ainsi en est-il dans les écoles primaires du district Chengguan à Lhassa et dans trois circonscriptions extérieures.**

(TCHRD, 21 juin)

**8 juin**

**Le plus grand centre du bouddhisme tibétain, Larung Gar, devra limiter sa population à cinq mille individus. La décision des autorités implique de nouvelles réductions du nombre des moines et des nonnes ainsi que l'éviction d'une partie des résidents actuels. 60 à 70 % des habitations seraient destinées à la démolition. Le site a compté jusqu'à dix mille étudiants.**

(Phayul, 8 juin)

## Question ouïghoure

**15 juin**

**Un vétérinaire ouïghour, arrêté le 25 juin 2015 dans la préfecture d'Aksu pour avoir regardé une vidéo interdite sur son téléphone portable, serait mort en prison à la fin de l'année dernière, officiellement à la suite d'une crise cardiaque. Telle est la cause de décès fréquemment invoquée pour expliquer les morts en détention dues aux mauvais traitements policiers. D'où les doutes de la famille sur les causes réelles du décès.**

(RFA, 15 juin)

**14 juin**

**Les autorités ont placé en détention cinq écrivains et responsables de site internet (Misranim et Baghdax) dans la période de fin mars à fin mai, dans le dessein probable d'échapper à la critique des restrictions décidées pour le mois de Ramadan. L'un d'entre eux a été libéré le 10 juin.**

(RFA, 14 juin)

**10 juin**

Plusieurs gouvernements locaux et établissements scolaires ou universitaires ont imposé des restrictions à l'obligation du jeûne et des prières dans la période de Ramadan. Elles concernent les membres du Parti, les cadres et les fonctionnaires. Les étudiants et les enfants de moins de 18 ans ne doivent pas entrer dans les mosquées. À Hotan, les restaurants doivent rester ouverts toute la journée sous peine d'amende.

(RFA, 10 juin)

**7 juin**

Plus de soixante-dix Ouïghours enfermés dans des centres d'immigration de Thaïlande, à Bangkok et en d'autres villes, ont entrepris une grève de la faim dans la crainte d'être déportés vers la Chine et d'y être traduits en justice. En 2015, la Thaïlande avait remis cent neuf Ouïghours, sur la promesse qu'ils seraient bien traités ; les promesses, semble-t-il, n'ont pas été tenues. La Turquie se dit prête à accueillir les Ouïghours en fuite.

(World Bulletin, HRWF, 7 juin)

**4 juin**

Selon l'amiral Sun Jianguo, qui s'entretenait avec le Secrétaire général de la Défense et de la Sécurité nationale Louis Gautier, « *la Chine et la France ont des relations modèles dans le domaine de la coopération militaire* ». L'amiral affirme que la France face à l'État islamique et la Chine devant les autonomistes du Xinjiang sont attaquées par le même ennemi. « Je crois que la guerre contre le terrorisme est pour l'essentiel une guerre du renseignement. La Chine espère mener à bien une coopération avec la France dans le domaine du renseignement en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme ». Selon Xinhua qui cite Louis Gautier, la France est d'accord pour renforcer à cet égard sa coopération avec la Chine dans le domaine du renseignement.

(Xinhua, 4 juin ; Reuters, 6 juin)

## Hongkong et Macao

**16 juin**

C'est une force spéciale qui a opéré le transfert – ou l'enlèvement – vers la Chine des cinq libraires éditeurs de publications hostiles au régime de Beijing (octobre à décembre 2015). Cet organisme ne s'occupe d'ordinaire que des hauts personnages et n'agit qu'avec l'accord des plus hauts dirigeants du Parti. C'est ce qu'a déclaré Lam Wing-kee, l'un des libraires, lors d'une conférence de presse. Il a expliqué qu'il croyait devoir prendre le risque de s'exprimer, en raison des menaces qui pèsent sur Hongkong.

(SCMP, 17 juin)

### Droit d'intervention à Hongkong... Et ailleurs

Selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères (17 juin), le libraire Lam Wing-kee « est un citoyen chinois et il a violé la loi chinoise en Chine. Les autorités concernées en Chine sont habilitées à traiter l'affaire conformément à la loi ». S'agissant de son associé Lee Po, enlevé en décembre, on ne saurait parler d'enlèvement, assure le ministère, puisque l'intéressé a nié les faits.

Ce dernier continue d'affirmer qu'il s'est rendu volontairement à Ningbo pour aider à des enquêtes concernant la Sécurité. Les cinq hommes avaient disparu l'un après l'autre : l'un, de Thaïlande ; trois,

lors d'un séjour en Chine ; le dernier, à partir de Hongkong. Ils étaient réapparus sur les écrans de la télévision centrale pour confesser leurs fautes, apparemment sans assistance d'avocat et sans avoir pu prévenir leur famille.

De nombreux points de cette affaire restent obscurs, mais il en ressort que :

1. Si Beijing considère que vous êtes Chinois, peu importe où vous vous trouvez, le régime trouve de son droit de vous extraditer et de vous rapatrier secrètement.
2. Il peut vous contraindre à confesser vos fautes sur les écrans de la télévision centrale, par divers moyens de pression contre lesquels vous ne pouvez rien, d'autant qu'il vous est refusé l'assistance d'un avocat.
3. Si Beijing considère que vous êtes Chinois, peu importe que vous ayez un passeport d'un autre pays, vous n'avez droit à aucune protection consulaire de ce pays.
4. Si vous racontez à vos risques et périls les conditions de votre arrestation et de votre détention, vous aurez contre vous une pléiade de témoins qui vous traiteront de menteur.
5. Enfin, et ça n'a rien d'étonnant et ça va même de soi, si vous distribuez ou éditez des livres critiques du régime chinois, vous en tennissez l'image et méritez une sévère sanction.

Cette nouvelle remise en cause du principe Un État, deux systèmes inquiète à Hongkong car la population n'en voit pas les limites. Ses craintes la pousseraient plutôt vers le camp des autonomistes et des démocrates lors des prochaines élections pour le Conseil législatif. Un avocat connu de Shenzhen (Guangdong), Liu Hui, a osé adresser le 20 juin une lettre ouverte à l'Assemblée nationale populaire pour demander une enquête indépendante, soulignant combien les ambiguïtés du gouvernement central en la matière ternissent l'image du régime.

### 5 juin

**La firme Lancôme, du groupe L'Oréal, a annulé le concert de promotion prévu pour le 19 juin**, à la suite des critiques venues du journal de Beijing Global Times sur la présence de la chanteuse Ho Wan-sze (Denise Ho). Celle-ci ne cache pas ses sympathies pour la cause tibétaine et son soutien au « mouvement des parapluies » qui avait à l'automne 2014 paralysé le quartier des affaires à Hongkong, pour exiger un suffrage universel authentique.

Lancôme a justifié son annulation par de « raisons de sécurité » mais la décision semble venir de France et découle de toute évidence

de préoccupations commerciales. À Hongkong, ni le groupe L'Oréal ni la firme Listerine pour qui travaille Ho Wan-sze n'ont voulu commenter l'affaire. Une pétition circule en France, demandant le boycott des produits Lancôme.

Le 16 juin, la marque Listerine, connue pour ses bains de bouche, a décidé de ne plus faire appel aux services de la chanteuse. Elle explique son refus par des changements survenus dans sa campagne de publicité.

(SCMP, 6-10-16 juin ; Change-org, 9 juin)

### 4 juin

**125 000 personnes portant des chandelles se sont réunies dans le parc Victoria pour commémorer le massacre du 4 juin 1989.** La police estime leur nombre à 21 800 seulement. La Fédération des étudiants qui avait décidé de ne pas participer à la cérémonie – elle estimait que c'était une perte de temps de revendiquer la démocratisation du régime chinois – a organisé deux rassemblements sur les campus de l'Université de Hongkong et de l'Université de Chine, auxquels ont assisté deux mille cinq cents jeunes. Leurs préoccupations portent maintenant d'abord sur l'avenir de Hongkong et sur la résistance aux pressions venues du régime central.

(SCMP, 5 juin)

## Taiwan

### 1<sup>er</sup> juillet

**Un bâtiment d'inspection relevant de la base navale Zuoying de Kaohsiung a lancé par erreur une fusée supersonique Hsiung Feng III** à la suite d'une négligence de procédure. La portée de cette fusée atteint trois cents kilomètres; elle est donc susceptible d'atteindre le continent. La fusée est tombée dans l'espace maritime taiwanais, près de l'archipel des Penghu; elle a frappé un bateau de pêche et tué son capitaine.

(Focus Taiwan, 1<sup>er</sup> juillet)

### 29 juin

**Suspension des relations entre le Bureau des affaires de Taiwan (Beijing-) et le Conseil des affaires du continent (Taipei).** La ligne rouge établie en décembre 2015 sous la précédente présidence fut utilisée en avril au sujet des Taiwanais rapatriés du Kenya vers la Chine populaire. Beijing justifie la suspension des relations par le refus de la présidente Tsai Ing-wen de se rallier au « consensus de 1992 » qui affirme qu'il n'existe qu'une seule Chine. Le nouveau chef d'État avait seulement pris acte de « ce fait historique ».

(Focus Taiwan, 30 juin)

### 27 juin

**Le ministère de la Défense annonce pour début juillet les premiers tirs d'essai du nouveau système antifuées (PAC-3).** Les essais s'effectueront aux États-Unis (White Sands Missile Range, Nouveau Mexique) pour éviter l'espionnage chinois et en raison du manque d'espace de Taiwan. Les engins ont été achetés en 2008 et protègent les trois grandes villes : Taipei, Taichung et Kaohsiung.

(Taipei Times, 28 juin)

### 20 juin

**Le Cambodge va remettre à la Chine, outre quatorze Chinois, treize citoyens de Taiwan accusés de fraude.** Les autorités de l'île n'ont pu rencontrer les détenus et accusent Beijing de profiter de l'absence de relations diplomatiques entre Taiwan et le Cambodge pour « enlever » ses ressortissants. Les détenus se seraient livrés à des escroqueries sur l'internet. Ces derniers mois, la Malaisie et le Kenya avaient dans des affaires similaires, déporté des Taiwanais vers la Chine. Aux récriminations du pouvoir taiwanais, Beijing répond que la majorité des victimes se trouvent sur le territoire chinois.

(AFP, 20 juin)

**12 juin**

**Les autorités taiwanaises ont rejeté la demande présentée par le précédent chef d'État de se rendre à Hongkong.** Ma Yingjiu, membre du Kuomintang, souhaitait y assister à un dîner de remise de prix ; il y aurait parlé des relations avec le continent. Le porte-parole de la présidence a justifié le refus par des raisons de sécurité et notamment de détention d'informations confidentielles qui exigeaient

des mises au point. La législation de Taiwan soumet les officiels ayant accès à des informations touchant la sécurité du territoire à des restrictions de voyage dans les trois ans qui suivent leur perte de fonction. L'ancien chef d'État a adressé une bande vidéo, qui fut présentée aux participants de la réunion de Hongkong.

**(SCMP, 12 juin)**

## Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

**27 juin**

**Selon le Quotidien du peuple, la Chine fait preuve de patience et de retenue mais a parfaitement les moyens d'expulser les forces philippines installées sur le récif Ren'ai** (ou Second Thomas shoal). Ces forces sont installées sur un vieux navire américain de la seconde guerre mondiale, délibérément échoué en 1999 sur ces hauts fonds. En 2014, des bateaux chinois avaient interdit l'accès au récif par la marine des Philippines et les quelques Philippines du récif avaient dû être ravitaillés par les airs.

**(Xinhua, 27 juin ; Zone militaire 17 mars 2014)**

**23 juin**

**La Corée du Sud va déployer à partir du 28 juin son plus grand navire garde-côte pour surveiller l'espace maritime autour de l'île leodo** (Rocher Suyan pour Beijing) sur laquelle la Chine a des prétentions. Le nom du navire – Lee Cheong-ho – est celui d'un officiel sud-coréen tué en décembre 2011 lors d'un accrochage avec des bateaux de pêche chinois. Six cents de ces derniers ont été arraisonnés en 2015 pour incursion en eaux coréennes et une centaine, dans les cinq premiers mois de 2016. En octobre 2014, le capitaine d'un bâtiment chinois a été tué par un garde-côte sud-coréen alors qu'il résistait à une inspection de son navire.

Le rocher n'émerge qu'à marée basse ; s'y trouvent une station océanographique sud-coréenne et un hélicoptère. Séoul a introduit leodo dans sa zone d'identification de défense aérienne en 2013, deux semaines après une décision chinoise de même nature. Le rocher se situe aussi dans la zone d'identification aérienne du Japon.

**(Yonhap , 23 juin)****17 juin**

**Le ministre des Affaires étrangères japonais exprime ses préoccupations devant l'entrée répétée de bâtiments chinois dans ou à proximité de ce que le Japon considère comme ses eaux territoriales.** Le 16 juin, un navire de

surveillance chinois s'était approché de l'espace maritime de Kitadaito, dans l'archipel des Ryukyu (Okinawa). La veille, le même bâtiment avait pénétré les eaux territoriales dans la préfecture de Kagoshima. Le 9 juin, une frégate chinoise s'était approchée de l'archipel des Diaoyu/Senkaku.

**(Kyodo, 17 juin)****17 juin**

**Un bâtiment de la marine indonésienne a arraisonné un bateau chinois et détenu ses sept membres d'équipage, pour pêche illégale dans les eaux territoriales nationales.** Onze navires ont réussi à échapper à l'intervention du bâtiment indonésien. L'incident est survenu aux approches des îles Natuna : la zone économique exclusive de l'Indonésie y recouvre partiellement le territoire maritime revendiqué par Beijing. Deux incidents similaires s'étaient produits cette année en mars et en mai. Les effectifs militaires indonésien présents dans la zone devraient passer de huit cents à quelque deux mille. Le 23 juin, le chef d'État indonésien Joko Widodo s'est rendu sur les îles Natuna à bord d'un navire de guerre. Il était accompagné de responsables de la Sécurité et de chefs militaires.

**(AP, 18 juin)****8 juin**

**Protestation japonaise, après l'arrivée d'un bâtiment de la marine chinoise à proximité de l'espace maritime de l'archipel des Diaoyu/Senkaku.** C'est la première fois qu'un navire de guerre s'approche de la zone. Quelques heures plus tôt, trois bâtiments russes se trouvaient sur place. Selon le côté chinois, le Japon exagère l'importance de l'événement.

**(AFP, 9 juin)**

## Informations diverses

### 29 juin

Quatre des cinq premières banques du monde sont chinoises. À la première place mondiale vient l'Industrial and Commercial Bank of China (ICBC); à la deuxième, c'est la China Construction Bank (CCB); à la quatrième, la Bank of China et à la cinquième, l'Agricultural Bank of China (ABC). La troisième place est occupée par la banque J. P. Morgan.

**(The Banker, 29 juin)**

### 27 juin

Le gonflement des statistiques d'importations en provenance de Hongkong (162 % sur un an au mois de mai en monnaie chinoise et 243 % en dollars) s'expliquerait par des surfacturations destinées à camoufler des fuites de capitaux. Ces pourcentages n'ont cessé d'augmenter depuis les 64 % (en dollars) du mois de décembre.

**(RFA, 27 juin)**

### 25 juin

La Chine annonce son intention de diminuer de 45 millions de tonnes sa capacité de production d'acier et de 280 millions de tonnes, celle de charbon. Les réductions d'emploi dans les deux secteurs seront de 180 000 pour l'acier et de 700 000 dans la production charbonnière. Le gouvernement allouera cent milliards de yuan à cet effet en 2016 et 2017.

**(Reuters, 26 juin)**

### 20 juin

Le superordinateur Sunway TaihuLight construit près de Wuxi (Jiangsu) bat tous les records de puissance avec 93.000 milliards de calculs à la seconde. Il serait construit sans recours à des technologies américaines. La Chine compte davantage de superordinateurs que les États-Unis (167 contre 165).

L'ordinateur serait utilisé pour des modélisations dans le domaine climatique.

**(Science, 24 juin)**

### 20 juin

La Chine projette de diminuer en cinq ans sa production d'acier de cent à cent cinquante millions de tonnes. Cette production est aujourd'hui de 1,1 milliard de tonnes. Quant à la production de charbon – aujourd'hui de 3,7 milliards de tonnes – elle se réduirait de cinq cents millions de tonnes dans les trois à cinq ans.

**(SCMP, 20 juin)**

### 14 juin

Fermeture de plus de trois cents stations de radio, officiellement pour vente de faux médicaments, promotion d'escroqueries ou mise en danger de trafic aérien. Ces radios se trouvaient dans la Chine du Nord-Est, notamment dans le Liaoning. Beaucoup d'entre elles étaient installées dans des appartements privés.

**(S.C.M.P., 14 juin)**

### 8 juin

Les exportations chinoises calculées en dollars ont diminué de 4,1 % de mai 2015 à mai 2016. La diminution annuelle était de 1,8 % en avril. Les importations de mai ont régressé de 0,4 % en un an, contre 10,9 % pour le mois d'avril. Selon la Banque de Chine, les exportations se contracteront de 1 % en 2016 et les importations, de 3,2 %. Les statistiques d'importation pourraient être faussées par des achats extérieurs fictifs servant à masquer les sorties de capitaux.

**(Administration des douanes, Banque de Chine, SCMP, 8 juin)**

## Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, *China Labour Bulletin*, China Post, Chine Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, Da Jiyuan (La Grande Époque), Dongxiang, Fondation Duihua, Freedom House, GlobalVoices, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information

Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Quartz, Radio France Internationale, Radio Free Asia, Radio Free China, Radio Taiwan International, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SEAE, SMHRIC, Sinosphere, *South China Morning Post*, *The Standard*, *Taipei Soir*, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

## Documentation

**Geopolitique du cyber en asie**, Asia Centre, Université Paris 8, IFG, Direction aux Affaires stratégiques. Septembre 2014. 93 p.

Rappelons ce document de 2014, dont le sujet doit être traité lors de la journée d'études du 7 juillet organisée par la Chaire Castex de cyberstratégie de l'Institut français de Géopolitique. L'Asie est devenue un terrain de cyber attaques intenses, de nature purement criminelle ou relevant de l'espionnage économique et stratégique. Sur la zone pèsent des menaces de conflits non maîtrisés, faute d'un cadre de règlement approprié aux rivalités régionales et sino-américaine.

Téléchargeable sur le site :

<http://www.cyberstrategie.org/?q=fr/etude-prospective-strategique-geopolitique-du-cyber-asie>

**Business confidence survey, european business in china**, European Union Chamber of Commerce in China, 6 juin 2016, 33 p.

Intéressante enquête menée par des professionnels. Les difficultés de l'économie chinoise créent de nouveaux problèmes pour les entreprises étrangères. 41 % des firmes européennes implantées en Chine réexaminent leurs perspectives d'activité dans ce pays et les effectifs qu'ils souhaitent y maintenir. L'inquiétude provient, entre autres, des surcapacités de production, de l'absence d'une pleine économie de marché, de l'endettement croissant des entreprises, du respect insuffisant de la propriété intellectuelle. 47 % des entreprises étudiées par l'Union des Chambres de Commerce européennes en Chine envisagent une extension d'activité, contre 86 % il y a trois ans.

Téléchargeable sur le site :

[http://www.europeanchamber.com.cn/en/publications-archive/414/Business\\_Confidence\\_Survey\\_2016](http://www.europeanchamber.com.cn/en/publications-archive/414/Business_Confidence_Survey_2016)

**Joint communication to the european parliament and the council, elements for a new strategy on china**, European Commission, High Representative of the Union for Foreign Affairs and Security Policy, 22 juin 2016, 19 p.

Le document présenté par la Commission et la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de Sécurité définit le cadre des relations de l'Union européenne avec la Chine pour les cinq ans à venir. Il s'agit d'une part, de développer les échanges économiques et financiers et les contacts entre peuples ; d'autre part de coopérer dans le domaine international et de la sécurité. L'engagement de l'Europe envers la Chine reposera sur l'acceptation des règles et es normes internationales et sur le respect des droits de l'Homme. Le précédent document d'orientation de la Commission sur les relations avec la Chine remonte à 2006.

Téléchargeable sur le site :

[http://www.europeanchamber.com.cn/en/publications-archive/414/Business\\_Confidence\\_Survey\\_2016](http://www.europeanchamber.com.cn/en/publications-archive/414/Business_Confidence_Survey_2016)

**Interview en video de l'avocat Gao Zhisheng**, China Aid, 23 septembre 2015, 9 mn 57.

Cet entretien de l'Associated Press de près de dix minutes avec l'ancien avocat Gao Zhisheng, une des plus fortes personnalités de l'opposition démocratique au pouvoir chinois, date de l'automne dernier. Nous l'ignorions mais il n'a en rien perdu de son intérêt. Gao Zhisheng donne des détails sur les conditions de sa détention, physiques et morales, sur les tortures subies et sur l'impunité des tortionnaires. L'entretien mené en chinois est sous-titré en anglais.

Téléchargeable sur le site de China Aid :

<http://www.chinaaid.org/2015/09/exclusive-gao-zhisheng-details-torture.html>

**The Darkest Moment, the Crackdown on Human Rights in China**, Conservative Party Human Rights Commission, Juin 2016, 68 p.

Selon le document ferme et bien documenté de la Commission ad hoc liée au parti conservateur britannique, le respect des droits de l'Homme en Chine est à son plus bas niveau depuis le massacre de 1989. La Commission souhaite un réexamen global de la politique britannique envers la Chine ; elle demande au gouvernement de Grande-Bretagne et des autres pays de soulever la question des droits de l'Homme en toutes occasions, tant lors des réunions publiques qu'à l'occasion des discussions privées.

Téléchargeable sur le site :

[http://www.conservativehumanrights.com/reports/submissions/CPHRC\\_China\\_Human\\_Rights\\_Report\\_Final.pdf](http://www.conservativehumanrights.com/reports/submissions/CPHRC_China_Human_Rights_Report_Final.pdf)

**Seeking a place to breathe freely, current challenges faced by uyghur refugees & asylum seekers**, World Uyghur Congress Juin 2016, 29 p.

Document original et fournissant des informations de première main sur les conditions de vie et de survie des Ouighours qui ont fui leur pays en quête d'un sort meilleur. À la dureté de la situation au Xinjiang s'ajoutent le peu d'efficacité des organismes des Nations unies et le non-respect des règles internationales dans les pays voisins du Turkestan oriental.

Téléchargeable sur le site :

[http://www.uyghurcongress.org/en/wp-content/uploads/dlm\\_uploads/WUC-Seeking-a-Place-to-Breathe-Freely-June-2016.pdf](http://www.uyghurcongress.org/en/wp-content/uploads/dlm_uploads/WUC-Seeking-a-Place-to-Breathe-Freely-June-2016.pdf)